

Ranimons la cascade !

VENTE AUX ENCHÈRES HUMORISTIQUE
DU 1^{er} MAI 2013 À SALLES-LA-SOURCE
[au profit d'une entreprise qui se dit insolvable](#)

BATTAGE

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Oyez, oyez, bonnes gens, habitantes et habitants de Salles-la-Source, Salles-Curan, Salles-Courbatiers, Salies du Salat, Sale-Ta-Soupe et Sale-Temps-Pour-Les-Voleurs-de-Cascade-de-Tous-Poils...

Oyez, oyez, bonnes gens d'ici, d'ailleurs, de partout comme de par là-bas...

Aujourd'hui vous est offerte une occasion unique, exceptionnelle et parfaitement inespérée de montrer votre incomparable générosité dans toute son étendue, son plein épanouissement et sa dimension sans limites qui n'a pas de bornes...

Oui, Mesdames et Messieurs, honorables visiteurs de Salles-la-Source en ce 1^{er} mai qui verra, en même temps que le muguet, fleurir dans toute son apothéose votre sens de la solidarité.

N'écoutez que votre bon cœur.

Ne résistez pas à l'appel de la bonne action qui vous appelle ici même, en cet instant, devant cette estrade où l'Association « Ranimons la cascade ! » vous invite à vous rassembler pour un élan de générosité commun qui fera date dans l'histoire de la Nation.

Nous allons procéder à une exceptionnelle, fantastique, et je dirai même plus : mirobolante, vente aux enchères d'objets anciens témoins du passé de notre beau pays de Salles-la-Source. Ils ont été soigneusement sélectionnés, contrôlés, authentifiés par le Directeur de l'Hôtel Drouot en personne. Et dans quelques instants je vais avoir, en tant que commissaire-pisseur principal de Christie's à Peux et Couffouleux, je vais avoir, dis-je, l'honneur de les proposer à votre sagacité et à votre rapacité légendaires.

Et au bénéfice de qui, cette vente unique, fantastique, exceptionnelle, organisée par « Ranimons la cascade ! » ? Je vous le donne en mille, comme en cent. Au bénéfice total, exclusif et monopolistique du gérant de la Société Hydroélectrique de Salles-la-Source. Celle-là même qui pille, détruit, ravage et escagasse la belle cascade ! Celle-là même qui depuis bientôt un siècle fout le site en l'air. Ce n'est pas une raison pour rester insensible aux misères de cette société et de son gérant. Entendez plutôt, en ouvrant grands vos oreilles et votre cœur, ce message du président de « Ranimons la cascade ! » lui-même.

BERNARD

Que vous soyez ou non adhérents de « Ranimons la cascade ! »,
Que vous soyez ou non sympathisants de notre association,
Tous ensemble, aujourd'hui, nous avons un geste à faire, une bonne action à accomplir : volons au secours du gérant de la microcentrale hydroélectrique de Salles-la-Source !

Oublions un moment, si vous le voulez bien, qu'il nous prive de notre cascade, qu'il ne respecte pas ses engagements, qu'il multiplie les procès,
Oublions, si vous le voulez bien que son dossier de demande d'autorisation est totalement hors délai, qu'il est truffé d'erreurs et d'irrégularités,
Oublions les conséquences pour la sécurité, oublions la volonté des habitants de Salles-la-Source de remettre en valeur ce merveilleux site.

Oui oublions tout cela ! Ne soyons pas rancuniers. N'écoutons que notre bon cœur. Cet homme est aujourd'hui en grande difficulté financière. Il vient de l'avouer aux juges de la cour d'appel de Bordeaux.

Nous vous proposons donc de mettre généreusement la main à la poche pour venir en aide à cet homme harcelé financièrement par la commune de Salles-la-Source.

Il n'arrive pas à lui payer la redevance qu'il lui doit depuis plus de sept ans.
La Justice cruelle vient une nouvelle fois de le condamner à payer sans délai.
Comment le pourrait-il puisqu'il nous dit qu'il n'a pas le sou ?
Resterons-nous insensible à ses plaintes ? En vain le laisserons-nous gémir ?
Le laisserons-nous déposer une nouvelle fois le bilan ?
Accepterons que les lois ordinaires s'appliquent à quelqu'un qui a toujours été au dessus des lois ? Accepterons-nous qu'il soit traité comme un simple citoyen et qu'on le contraigne à payer ses dettes et ses impôts ?

Qu'il touche tous les mois des dizaines de milliers d'euro d'EDF... ce n'est pas notre affaire et cela ne nous regarde pas. Que sitôt versés sur le compte de la Société hydroélectrique cet argent s'évapore sur un autre compte -comment dirais-je ?- un compte ... plus personnel, non cela ne nous regarde pas.
Qu'il puisse turbiner à sa guise tout ce qu'il veut puisque l'entreprise n'est jamais contrôlée, cela ne nous regarde pas.
Que les bilans de cette Société soient complètement tronqués... ce n'est pas davantage de notre ressort.

Qu'il ne paie pas de charges sociales sur les revenus puisqu'il ne les déclare pas, pas davantage ! Qu'il ne paie pas d'impôts puisque sa comptabilité est bâtie pour ne dégager aucun bénéfice, pas davantage !

Ne voyons plutôt que le désarroi de cet homme qui crie misère. Faisons taire nos rancœurs et courons à son aide. Portons-lui sans le juger notre obole. Je compte sur vous pour être généreux et faire atteindre des records aux fabuleux objets que nous allons mettre en vente !

Oui, aujourd'hui même, avec vous, nous allons, sauver le soldat Guibert !

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Comme elle est belle, comme elle est émouvante cette vague de compassion douloureuse quasiment tangible qui s'est mise à parcourir votre assistance. Ces larmes de pitié qui perlent à vos yeux vous honorent, Mesdames et Messieurs. *(Des mouchoirs en papier sont distribués dans l'assistance)* Acceptez ces kleenex, ces mouchoirs en papier que « Ranimons la cascade ! » vous offre pour absorber vos épanchements.

Les yeux secs, et fiers du devoir de solidarité que vous vous préparez à accomplir, préparez-vous maintenant à enchérir sur les objets hors du commun qui vont vous être proposés.

LE TAÏCOULIOUNATCANTAÏVIST

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Petite précision technique et monétaire à la fois : ce n'est pas en euros que vous vous acquitterez en toute générosité des sommes correspondant aux achats que vous n'hésitez pas à faire. Spécialement, pour cette vente aux enchères hors normes, nous avons institué une monnaie insolite : le « taïcouliounatcantaïbist¹ ».

Vous payerez donc en « taïcouliounatcantaïbist ». Petite précision : le « taïcouliounatcantaïbist » vaut à peu près actuellement 1,5 euro sur le marché des changes.

Et maintenant, place aux enchères. Il y a en aura une dizaine, qui vous enthousiasmeront, j'en suis certain. Espérons que vous serez généreux, réactifs et, avant tout, intéressés par les articles tous plus rares et précieux les uns que les autres qui vont défiler sous mon marteau de commissaire-pisseur.

Musique, maestro ! La vente va commencer.

(jingle musical)

¹ Phonétiquement, en occitan : « je t'ai couillonné sitôt que je t'ai vu ».

1- BRIN DE MUGUET DANS UNE BOUTEILLE

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Et voici, Mesdames et Messieurs, le premier objet que nous soumettons à votre jugement éclairé. Conservé dans cette bouteille, un brin de muguet de Salles-la-Source adressé le 1^{er} mai 1800 par le général Tarayre (originaire, comme chacun sait, de Solsac, sur la commune) à l'impératrice Joséphine. Ce brin de muguet s'est conservé dans une fraîcheur telle qu'on le croirait cueilli du matin grâce à une solution spéciale utilisée à l'époque à base d'eau de vie de marc de raisin et d'urine de cheval de trait. Cette solution n'est évidemment pas consommable, dans la mesure où chacun sait que le muguet est une plante toxique.

En revanche, le mélange eau de vie-urine de cheval était couramment consommé dans le temps comme cordial dans la région. Robert, vous pouvez en témoigner. Vous-même, dans votre jeunesse, vous en avez bu...

ROBERT

Oui, absolument. On appelait ça le « pissocabal ». C'était un peu fort. Mais pas mauvais du tout. On prenait ça surtout l'hiver, pour se réchauffer. On disait que ça donnait un tonus de cheval. Et ça faisait pisser comme un bourrin.

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Mise à prix de ce brin de muguet historique, extrait des réserves de la Malmaison, 50 taïcouliounatcantaïbist. Qui parle le premier ?

(Enchères)

Eh bien, voilà un beau début ! Un beau départ de cette cagnotte de solidarité qui sera remise au bénéficiaire particulièrement méritant à qui elle est destinée.

2- SABOT DE « FOUTE »

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

On continue avec le deuxième article de cette vente aux enchères, ce sabot de « foute »... Il faut préciser que le jeu de « foute » était une coutume locale de Salles-la-Source au premier mai. Les jeunes gens se réunissaient l'après-midi sur cette place même où nous sommes. À un signal donné par le maire de la commune, ils se précipitaient pour taper à coups de pied dans une outre bourrée de paille. Le jeu consistait à faire dévaler tout le village à cette sorte de ballon, jusqu'à la rivière du Créneau, tout en bas. Et c'est celui qui, par son coup de pied, faisait tomber l'outre dans la rivière – la « foutait » dans le Créneau (d'où ce nom de jeu de « foute ») – qui était proclamé vainqueur et porté en triomphe jusque sur la place.

Alors pour pouvoir taper plus efficacement dans l'outre et ne pas glisser sur les pavés, les joueurs chaussaient des sabots de « foute » comme celui-ci qui étaient fabriqués spécialement pour cette occasion par le sabotier du village.

Louis Droc, vous avez connu le tout dernier jeu de foute dans ce village de Salles-la-Source où vous êtes né ?

LOUIS

Les derniers jeux de foute se sont déroulés dans les années soixante. J'étais encore gamin. Je me souviens surtout de l'engouement des supporters ! Chaque quartier : Saint-Laurent, le haut du village, le Bourg avait son ou ses favoris. Fallait voir un peu l'ambiance ! Et les bleus aux chevilles quand la pointe du sabot de foute manquait le ballon mais pas le pied du concurrent ! Moi-même, un premier mai, j'ai participé. J'étais encore minot. Je me suis retrouvé sur le derrière, dans la calade, avec toute une meute de sabots de foute qui me sont passés près des oreilles.

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Qui, donc, est intéressé, par cet article extrêmement rare, ce « sabot de foute » mis à prix cent taïcouliounatcantaïbist.

(Enchères)

(Moment de conversation au téléphone portable). Le Musée de Salles-la-Source vient de faire jouer son droit de préemption et d'acquérir pour 50 000 taïcouliounatcantaïbist ce « sabot de foute » qui ira enrichir ses collections.

3- TRUELLE

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Nous poursuivons la vente avec cette truelle historique. Il s'agit de ce qu'on appelait à la fin du XIXème – au début du XXème siècle d'une « truelle subreptice ». On utilisait cet outil particulièrement discret et silencieux (en raison de la composition de son métal) pour les constructions clandestines.

Par exemple, cette truelle subreptice-ci a été utilisée vers 1930 pour la construction du barrage souterrain qui alimente la conduite forcée de microcentrale hydroélectrique. Elle est en parfait état et pourra vous servir si vous souhaitez construire sans autorisation ou permis quelconque. Mise à prix de cet instrument aujourd'hui introuvable mais indispensable à tout constructeur clandestin : 20 000 taïcouliounatcantaïbist.

(Enchères)

Eh bien voilà... le nouveau propriétaire de cette truelle pourra à sa guise construire des barrages souterrains où bon lui semblera sans se faire prendre. Et nous voici déjà en possession d'une belle cagnotte pour le gérant dans le besoin

de la microcentrale hydroélectrique. Une somme dont il saura à coup sûr faire bon usage, n'est-ce pas, Christia, vous qui êtes un contribuable de la commune de Salles-la-Source ?

CHRISTIAN

Eh bien oui. Cette somme devrait permettre au gérant de s'acquitter de la dette de près de 115 000 euro qu'il a envers la commune. Ainsi, il évitera de se faire mal juger par les contribuables de Salles-la-Source qui ne seront pas obligés de cracher au bassinet à sa place. Bien entendu, il ne manquera pas de payer cette redevance sans plus tarder d'un seul jour, comme le Tribunal vient de l'y condamner.

4- BOUT DE PIERRE DE L'ANCIEN LAVOIR

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Et maintenant, une relique d'une valeur commerciale insignifiante mais d'une valeur affective inestimable : un morceau du lavoir en pierre de Salles-la-source qui avait été détruit clandestinement, à la faveur de la nuit, par le promoteur de la microcentrale pour le passage de la conduite forcée. Car ce n'est pas d'aujourd'hui que la commune de Salles-la-source harcèle cette pauvre société. À l'époque, le conseil municipal, maire en tête, s'était majoritairement opposé au passage de cette conduite forcée sur la voie publique. Le promoteur était passé quand même à la faveur de la nuit en détruisant le vieux lavoir de pierre qu'il avait remplacé par un lavoir en ciment naturellement plus esthétique.

Donc voici un vestige de l'ancien lavoir. Je suis sûr qu'il va susciter beaucoup de convoitises en même temps que de nostalgie, en particulier chez les dames. N'est-ce pas, chère Anne-Marie et Christine, qui êtes des femmes libérées. À preuve : vous appartenez au conseil d'administration de « Ranimons la cascade ! », ce qui n'est pas rien.

ANNE-MARIE

C'est sûr que pour les femmes de notre génération, c'est drôlement frustrant d'être privées de la belle et bonne corvée du lavoir. Comme elles devaient être fières et heureuses, nos grands-mères quand elles poussaient leurs brouettées de linge vers le lavoir. Cette joie qu'elles devaient éprouver de frotter draps, chemises, culottes, couches et pantalons de toute la maisonnée ! J'envie leurs mains rougies par l'eau glaciale des hivers. Et ces conversations qu'elles devaient avoir entre elles en maniant le battoir. Ça, c'était de la convivialité qui n'existe plus !

CHRISTINE

La machine à laver est venue voler aux femmes cette tâche noble qu'elles accomplissaient sans faiblir ! Soumises à leur mari, dévouées à tous et à chacun, conscientes de l'importance de leur rôle de servantes, elles donnaient au lavoir la pleine mesure de leur dévouement. Alors, comme il serait juste, équitable, conforme à la logique que ce morceau de l'ancien lavoir de Salles-la-Source aille entre les mains d'une femme comme une décoration qui lui serait remise au nom de toutes...

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Mise à prix 10 taïcouliounatcantaïbist. Qui veut de cet émouvant souvenir du bon vieux lavoir en pierre de Salles-la-Source ?

(Enchères)

5- VERROU

À présent voici un vieux verrou provenant de la Société hydroélectrique. Il s'agit d'un verrou magique qui a pour vertu de verrouiller inéluctablement le dossier auprès de l'Administration. Si vous êtes en possession d'un talisman pareil, vous pouvez faire absolument tout ce que vous voulez impunément. L'administration ne vous créera aucun ennui. Précisons que ce verrou a beaucoup servi. Il a été remplacé récemment par un verrou magique d'un modèle plus récent encore plus efficace.

Mise à prix de cette pièce exceptionnelle qui vous permettra de faire les coups les plus pendables sans le moindre ennui : 1 million de taïcouliounatcantaïbist.

(Enchères)

(Intermède musical)

6- TABLE RONDE

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Et maintenant une petite exception dans cette vente de charité au profit du gérant de la microcentrale hydroélectrique de Salles-la-Source. Ce n'est pas une antiquité ni un article de brocante que nous allons avoir le plaisir de vous proposer. Mais bien un meuble neuf. Il s'agit d'une table ronde de 5,5 mètres de diamètre en bois massif de merisier. Elle est trop lourde pour être transportée jusqu'ici mais elle se trouve à la préfecture de Rodez où son acheteur pourra aller la retirer. Cette table ronde n'a jamais servi. Elle avait été préconisée par le commissaire-enquêteur voici trois ans dans le cadre de l'enquête publique pour la demande d'autorisation d'exploiter déposée, au terme de la présente concession, par le gérant de la microcentrale. Cette table ronde, nous n'en avons

jamais vu la couleur, comme va vous l'expliquer Bernard, le président de
« Ranimons la cascade ! »

BERNARD

La table ronde a son origine dans la légende des chevaliers du même nom. Autour d'elle s'asseyaient côte à côte le roi Arthur, la reine Guenièvre et leurs chevaliers et qui permettaient qu'il n'y ait aucune préséance entre les membres de cette assemblée et que chacun ait une parfaite égalité de parole.

Cette table ronde était dès la fin du moyen âge une figure de ce rêve d'égalité entre tous qui adviendra quelques siècles plus tard dans notre République qui garda dans sa devise le beau mot d'égalité.

Aujourd'hui une table ronde est devenue le nom que l'on donne à ces grandes assemblées où, lorsqu'on veut trancher une question épineuse, on réunit tous les protagonistes en donnant à chacun équitablement la parole et en lui laissant le temps de s'exprimer.

Une table ronde, c'est donc ce que le commissaire enquêteur avait préconisé lors de l'enquête publique pour que son avis soit reconnu comme favorable, une table ronde qui puisse permettre de remettre à plat le dossier et d'écouter chacun s'exprimer afin que le bon sens et la raison revienne à Salles-la-Source.

Les meilleurs menuisiers de l'Aveyron avaient été convoqués pour construire cette belle table qui devait rassembler tous les protagonistes de cette cascade.

Mais cette réunion n'a jamais eu lieu. La préfecture ne l'a pas souhaité.

Cette table ronde à laquelle nous n'avons jamais eu droit n'a donc effectivement jamais servi.

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Il s'agit donc bien d'une table ronde toute neuve, en parfait état qui pourra servir à tous les amateurs de vrai dialogue et de démocratie. Apparemment la préfecture n'en fait rien. Elle sera donc heureuse de s'en débarrasser au profit de la Société hydroélectrique de la Vallée de Salles-la-Source à laquelle elle ne se lasse d'ailleurs pas de faire des cadeaux.

Mise à prix pour cette superbe table ronde en merisier : 1500 taïcouliounatcantaïbist.

(Enchères)

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Et c'est maintenant la coquette somme de... je me tourne vers notre trésorier en chef Robert qui tient les comptes... à combien de taïcouliounatcantaïbist sommes-nous, Robert, pour le gérant nécessaire de la microcentrale ?
(Réponse de Robert)

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Soyez bien sûrs, Mesdames et Messieurs, que cet argent sera bien utilisé. Il servira en particulier pour la sécurité du village. N'est-ce pas, Louis, vous qui êtes l'un des experts techniques avisés de « Ranimons la cascade ! »

LOUIS

Il faut savoir, effectivement, que la conduite forcée qui traverse le village est à la fois extrêmement vétuste et soumise à une importante pression de l'ordre de X bars dans sa traversée de la voie publique. Une rupture pourrait avoir des conséquences catastrophiques. Or le gérant prétend que sa Société est financièrement dans le rouge. Il l'a même écrit à l'intention des juges de Bordeaux qu'il avait saisi récemment en référé pour ne pas payer la redevance qu'il doit à la commune. Il est donc de l'intérêt de la population locale de l'aider à renforcer la conduite forcée là où elle menace de lâcher.

En plus, le gérant envisage à l'avenir des travaux importants qui exigeront de la part de sa Société une excellente santé financière. Or, dit-il sur tous les tons, sa Société est malade. Au point qu'elle serait en faillite si on l'obligeait à payer sa dette à la commune. Il y a là un paradoxe dont il ne faut surtout pas que l'Administration s'aperçoive. Même si nous ne sommes absolument pas d'accord avec les projets du gérant, notre solidarité ira jusqu'à l'aider à ne pas perdre la face aux yeux de l'Administration. Oui, sachons passer par-dessus nos griefs et nos rancunes pour aider cet homme dans la misère qui implore le secours de la collectivité...

7- VANNE

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

C'est justement pour cela que nous sommes ici. Et que nous allons poursuivre cette vente aux enchères. Avec un lot de vannes de la Société hydroélectrique de Salles-la-Source. Des vannes de toutes les tailles. En voici une. Les autres sont stockées dans un local non loin d'ici où l'acheteur pourra aller les retirer. Il faut

savoir que la Société hydroélectrique est une grande utilisatrice en même temps qu'une spécialiste avérée des vannes de toutes sortes. On se demande parfois où elle va les chercher, surtout les vannes les plus grosses. Mais n'épilouons pas davantage. Un lot de vannes donc, passablement usées à force d'avoir beaucoup servi. Mise à prix, pour l'ensemble du lot, cent taïcouliounatcantaïbist.
(Enchères)

8- PHOTO SALLES-LA SOURCE AUTREFOIS

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Voici à présent un document qui intéressera les amoureux du site de Salles-la-Source : la reproduction d'une ancienne carte postale où l'on voit le site d'avant le barrage souterrain, la conduite forcée et la microcentrale. C'était au temps où les diverses résurgences et cascades coulaient dans le village. On aperçoit même une cascade qu'on n'aurait pas soupçonnée.

Mise à prix de ce très intéressant document vendu au profit du même gérant dans le besoin : vingt taïcouliounatcantaïbist.

(Enchères)

(*intermède musical*)

9- PASSOIRE À MESURER LE DÉBIT DE L'EAU

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

À présent, un instrument rarissime. On pourrait même dire unique puisque la Société hydroélectrique de Salles-la-source est, à notre connaissance le seul à l'utiliser : il s'agit d'une passoire destinée à mesurer le débit de l'eau, celui de la rivière comme celui de la cascade. Pour nous expliquer son fonctionnement, un spécialiste des technologies de pointe : Claude.

CLAUDE

C'est on ne peut plus simple : il suffit de mettre cette passoire-compteur en travers de la rivière, du cours d'eau ou de la canalisation dont on veut mesurer le débit. Sachant le nombre de trous de cette passoire et connaissant le cosinus d'injection moyen du liquide mesuré, dont on sait qu'il est lié à deux facteurs : la température et le poids spécifique corrigé par le radian de pression, il ne reste plus qu'à multiplier par le résultat de la deuxième équation, celle qui découle automatiquement de la projection du facteur premier qu'on pondèrera éventuellement par l'indice de résidence, trois quatorze seize en l'occurrence. Cela donne des résultats d'une précision imbattable. C'est exactement de cette façon que la Société hydroélectrique de Salles-la-Source calcule ses débits depuis les origines et en rend compte, donc, à l'Administration. À la parfaite satisfaction de la Police de l'eau, elle utilise d'ailleurs toujours cette méthode.

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Voici donc une vieille passoire à mesurer les débits de réforme de la Société hydroélectrique. La vente débute à 500 taïcouliounatcantaïbist. Voyons... qui veut de cet instrument aussi rare qu'insolite, digne d'un musée des hautes technologies ?

(Enchères)

(Musique)

10- TRON ÇON DE CONDUITE APPARENTE-INVISIBLE

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Le meilleur, comme il se doit, nous l'avons gardé pour la fin. Nous allons d'ailleurs demander à plusieurs personnes particulièrement costaudes de cette assemblée d'aller le chercher au milieu de la place où nous l'avons entreposé et de l'apporter jusqu'ici pour que tout le monde le voie. Car cet objet mérite votre plus grande attention. Vous n'en avez probablement encore jamais vu. Et vous n'en reverrez probablement jamais.

(Une équipe de porteurs s'échine alors à grand effort, pour transporter depuis le centre de la place jusqu'à l'estrade un long objet.. totalement invisible. On aura reconnu un tronçon de la conduite forcée qui traverse la propriété de nos amis Brigitte et Denis Mathieu).

Mesdames et Messieurs, je vous demande de vous écarter pour laisser le passage à ce convoi tout à fait exceptionnel. Nos amis ont vraiment beaucoup de mérite de s'épuiser à transporter cet objet sous lequel ils ploient. S'il vous plaît, laissez-les passer avant qu'ils ne s'effondrent.

Alors cet objet, Mesdames et Messieurs, ce volumineux objet vous l'aurez sans peine reconnu si vous avez suivi, depuis trois ans, l'affaire de la cascade et de la microcentrale de Salles-la-Source, une affaire qui, d'ailleurs, ne dure pas depuis trois ans mais depuis bientôt un siècle : il s'agit d'un tronçon de conduite forcée du genre de celui qui traverse la propriété de nos amis Brigitte et Denis Mathieu dans la partie haute du village de Salles-la-Source ; une conduite forcée d'un genre tout à fait spécial puisqu'elle est tout à la fois invisible et apparente. Ça vous surprend. Nous aussi. C'est pourtant comme ça. Voici l'explication d'un riverain :

Un riverain

L'explication... autant que je peux. Car je dois avouer que j'ai moi aussi quelque mal à comprendre. Donc, la conduite forcée de la microcentrale traverse nos terres sur cent-trente mètres environ. Nous avons demandé à la Société hydroélectrique de nous présenter un titre de passage, ce qu'elle a été incapable de faire. Elle nous a en revanche répondu que, du moment que cette conduite était apparente, s'appliquait conformément à la loi la mesure trentenaire sur le

droit d'usage. Un droit qui ne s'applique pas aux installations non apparentes. C'est justement le cas de la conduite sur nos terres : il suffit de venir jeter un coup d'œil sur place pour constater qu'elle n'est absolument pas visible. Nous ne savons même pas où elle passe. Eh bien le gérant de la microcentrale prétend le contraire, que la conduite est apparente sur nos terres, contre l'évidence la plus vérifiable.

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Il ne donc s'agir, comme nous l'avons indiqué, que d'une conduite apparente-invisible. Un tuyau introuvable ailleurs qu'à Salles-la-Source que nous allons sans plus tarder mettre aux enchères à son juste prix : cent millions de taïcouliounatcantaïbist.

(Enchères)

Eh bien voilà, Mesdames et Messieurs, cette vente aux enchères de charité au profit du gérant de la microcentrale de Salles-la-Source est maintenant terminée. Merci d'avoir été aussi généreux.

Notre ami Robert, le trésorier de « Ranimons la cascade ! » qui a tenu les comptes avec sa rigueur coutumière va maintenant nous annoncer le chiffre final. Robert, combien avons-nous ramassé ?

INTERVENTION DE ROBERT SAULES

ROBERT SAULES

26 milliards 500 000 taïcouliounatcantaïbist que j'aurai le plaisir de remettre dès ce soir, au nom de vous tous, à l'intéressé.

LE COMMISSAIRE-PISSEUR

Eh bien, nous pouvons nous applaudir nous-mêmes pour avoir été les acteurs de ce grand mouvement de solidarité.

Je laisse maintenant le président de « Ranimons la cascade ! » tirer les conclusions de ce très bel après-midi où, ensemble, nous avons laissé parler notre cœur pour une cause qui assurément, en vaut la peine.

CONCLUSION PRESIDENT

Le président retrouve un ton grave pour expliquer les raisons de cette intervention humoristique.

Vous l'aurez tous compris, c'est au moyen de l'humour que nous essayons de faire connaître tous les éléments ahurissants que nous rencontrons jour après jour dans ce dossier. Tout ce qui a été dit ici est bien sûr à prendre au second degré.

Pour autant, tout ce qui a été dit évoque des faits très graves auxquels nous sommes confrontés.

Vous l'aurez compris, nous ne sommes pas contre l'énergie hydroélectrique nous sommes contre la saccage d'un site au mépris de la volonté de ses habitants.

Mais aujourd'hui cette question semble dépassée : nous sommes -du moins très probablement- devant de la fraude, des irrégularités, des malversations, des faux documents, des abus de biens sociaux, des combines, des tricheries.

Nulle part, aucun porteur de projet hydroélectrique n'aurait pu déposer un pareil projet : le refus de l'Administration aurait été immédiat.

Faut-il que Monsieur Guibert soit bien soutenu pour que de tels faits puissent se produire ? Faut-il qu'il ait de solides appuis au Ministère pour que, même condamné par la Justice, il soit encore soutenu par la Préfecture qui semble-t-il veille à ce que ces décisions ne soient pas exécutées. Et je pense là à la redevance municipale.

Dans une République ordinaire, la société Hydroélectrique aurait déjà déposé son bilan. Sommes-nous dans une République ordinaire ou une République bananière ?

D'un point de vue de morale publique, ce que nous découvrons n'est pas mieux sans doute que ce qui se joue dans l'affaire Cahuzac ou dans l'affaire Guéant... Devons-nous nous taire face à de tels agissements ?

Que croyez-vous qu'il se passerait si nous citoyens ordinaires, nous refusions de payer nos impôts locaux ou si nous faisons avec 7 ans de retard ? Faudra-t-il en arriver là l'automne prochain ?

Si vous aussi, tout cela vous indigne, rejoignez-nous. Nous devons être tenaces, déterminés et nombreux pour continuer à mener des actions afin de faire sortir cette affaire au grand jour.

Salles-la-Source,
Fête du muguet
1 mai 2013

www.ranimons-la-cascade.fr